

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur- Fraternité- Justice



Projet d'Appui au Système de Filets Sociaux 2 « PASyFiS 2 »

**Rapport d'enquête de vérification
Spot check Registre Social /2025**

Février 2025

Table des matières

.....	2
1. METHODOLOGIE	5
2. RESULTATS DE L'ENQUETE	6
3. Présentation de la mission du Registre Social	7

Liste des tableaux

Aucune entrée de table d'illustration n'a été trouvée.

Tableau 1: Nombre de répondant par Wilaya	7
Tableau 2 : Nombre de répondant par moughataa.....	8
Tableau 3 : Nombre de répondant par Commune.....	8
Tableau 4 Sexe du répondant	9
Tableau 5 Présence et raisons d'absence au paiement.....	10
Tableau 6 Répartition du cash distribué par paquet	11
Tableau 7 Lieu du paiement	11
Tableau 8 Statut des personnes ayant reçu le cash	11
Tableau 9 Déchargement des montants payés	12
Tableau 10 mode de paiement utilisé	13
Tableau 11 Information sur la date et lieu du paiement.....	13
Tableau 12 Temps d'attente	13
Tableau 13 Satisfaction des bénéficiaires.....	13
Tableau 14 Distance.....	14
Tableau 15 Paiement de contrepartie avant le retrait du cash	14
Tableau 16 Achat avec le cash	15
Tableau 17 Décision d'utilisation du cash	15
Tableau 18 Quels produits avez-vous acheté	15
Tableau 19 Le principal lieu d'approvisionnement pour les produits alimentaires	16
Tableau 20 Augmentation des prix	16
Tableau 21 Stratégies de survie développées	17
Tableau 22 Gestion des réclamations	18

Résumé :

- La majorité des répondants sont des femmes (77,17%) dans l'ensemble de l'échantillon.
- L'âge moyen des personnes interrogées est de 48,39 ans, avec le répondant le plus jeune âgé de 16 ans et le plus âgé de 100 ans (une seule personne).
- Les animateurs présentent généralement la Délégation Générale Taazour et la Direction Générale du Registre Social. Seule une petite proportion de 2,12% (12 ménages) des ménages interrogés ont indiqué que l'animateur n'avait pas effectué cette présentation.
- Les animateurs expliquent correctement l'objectif ou la mission du Registre, seuls 1,24% (7 ménages) des interviewés ont affirmé le contraire.
- En ce qui concerne la compréhension du processus de sélection des ménages pour être inclus dans le Registre, environ 49,38% des interviewés ont répondu par "Oui, pleinement", 41,06% ont déclaré avoir une connaissance moyenne du processus de sélection, 5,13% ont affirmé ne pas le connaître du tout et 4,42% ne savent pas.
- La connaissance de l'existence du comité de sage est répandue, avec environ 64% des répondants qui l'ont confirmée.
- En ce qui concerne la tenue de l'Assemblée Générale (AG), 73,98% des ménages ont déclaré que l'AG avait été convoquée dans leur localité.
- Parmi les localités où l'AG s'est tenue, 57% des ménages ont déclaré y avoir participé.
- En ce qui concerne la méthodologie de sélection, seuls 49,25% des ménages ont répondu que l'animateur avait donné une explication claire du processus.
- 47,8% des ménages ont soutenu l'efficacité des discussions sur le profil de pauvreté.
- Concernant la restitution d'une liste de ménages retenus générée par le système lors de l'AG, 54,16% des ménages enquêtés l'ont confirmé, 45,30% ne savaient pas et 0,54% ont répondu par non.
- En ce qui concerne la validation de la liste des ménages lors de l'assemblée générale, la majorité des ménages visités (56,30%) ont déclaré que la liste a été validée, 43,35% ne savent pas tandis que 0,35% ont soutenu le contraire.
- Lorsqu'on leur a demandé s'il y avait eu un consensus de l'assemblée générale sur la liste des ménages à inclure dans le Registre social, 78,40% des ménages ont répondu "Oui, pour la majorité", 14,70% ont déclaré "Oui, pour certains", et 6,90% ont répondu par "Non".
- Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient été inclus dans la liste finale pour être enregistrés dans le Registre social, 68,67% des ménages enquêtés ont répondu par l'affirmative, 6,20% ont affirmé le contraire, et 25,13% ont déclaré qu'ils ne savaient pas.
- Pour le système de réclamation 54,04% connaissent le numéro 80 00 10 30 contre 44,6% qui ne connaissent pas le numéro vert.
- En ce qui concerne la satisfaction et la transparence du processus de ciblage du Registre social, 77,7% des ménages ont déclaré que le processus était transparent, 2,13% ont affirmé le contraire, et 20,17% ont déclaré qu'ils ne savaient pas.
- Tous les ménages enquêtés ont confirmé ne pas avoir payé de contrepartie.
- 13,48% des membres des ménages ne savent ni lire ni écrire.

- En ce qui concerne le type de logement, la majorité des inscrits sur le Registre vivent dans des M'baar (58,60% des ménages), des cases/huttes pour 2,48% des ménages, et des tentes pour 1,17% des ménages. Environ 13,27% déclarent habiter dans des maisons ordinaires, et 13,27% dans des pièces indépendantes.
- 25,49% des ménages interrogés n'ont pas accès à des toilettes dans leur habitation.

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'exécution de sa Stratégie Nationale de Protection Sociale, la Mauritanie a mis en place, avec l'aide de la Banque Mondiale, un programme de transferts sociaux dont la tutelle est assurée par la Délégation Générale "TAAZOUR" à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion en direction des ménages les plus vulnérables du Pays.

L'objectif de ce Programme est d'aider les ménages à briser le cycle intergénérationnel de la pauvreté en assurant une éducation à leurs enfants et en adoptant de meilleurs comportements sanitaires et nutritionnels.

Cet objectif sera atteint à travers la mise en œuvre des composantes suivantes :

- **Composante 1** : Mise à jour et amélioration du Registre Social, elle vise à améliorer l'efficacité des programmes sociaux du Gouvernement en mettant à jour le Registre Social et en favorisant son utilisation.
- **Composante 2** : Amélioration de l'inclusion socio-économique des ménages extrêmement pauvres axée sur l'amélioration de l'inclusion socioéconomique des ménages pauvres en renforçant et en étendant le Programme de transfert social, Tekavoul, en appuyant une stratégie adéquate de re-certification et de sortie pour les anciens bénéficiaires de Tekavoul et en facilitant leur inscription au Registre d'Etat Civil.
- **Composante 3** : Renforcement du Système de Réponse aux Chocs pour les Ménages Vulnérables aux Chocs Climatiques et autres covariants. Cette composante vise à renforcer la conception et la mise en œuvre d'un système de réponse aux chocs mené par le Gouvernement et axé sur l'aide aux ménages vulnérables.
- **Composante 4** : Coordination et Gestion du Projet sera mise en œuvre par la Délégation Générale de TAAZOUR.

Dans le cadre de l'exécution des activités du projet, une mission de terrain est prévue pour la conduite et la supervision d'une enquête spot check sur l'opération de mise à jour du Registre Social au niveau des communes suivantes : Boutilimit, Boutalhaya, Rouso, Ndiaguo (Trarza) et Chami, Boulenwar (Dakhlet-Nouadhibou).

L'échantillon visé par le Spot Check est de 600 ménages bénéficiaires de cette mise à jour (dont certains retenus dans la base de données du Registre Social comme ménages pauvres et d'autres non retenus mais dénombrés) réparti dans trois communes urbaines et trois communes rurales (au total 6 communes)..

I. METHODOLOGIE

La méthode d'échantillonnage utilisée pour cette enquête repose sur un sondage aléatoire à trois degrés. Au premier degré, trois (3) moughataas ont été sélectionnées au hasard à l'aide d'un échantillonnage aléatoire simple. Au deuxième degré, deux (02) communes (une rurale et une urbaine) ont été choisies selon la même approche que celle utilisée pour les moughataas. Au troisième degré, un échantillonnage aléatoire simple, a été mis en œuvre pour sélectionner un nombre fixe de ménages bénéficiaires au sein de chaque commune plus ou moins proportionnel au nombre des bénéficiaires.

Cet échantillon aléatoire permettra d'avoir les 600 ménages bénéficiaires qui seront enquêtés selon un questionnaire simple de manière directe et sur place pour une durée moyenne de 10 à 15 minutes par bénéficiaires enquêtés.

La personne enquêtée au sein du ménage bénéficiaire sera le Chef du ménage choisi sur la base de la liste obtenu de la base de données du Registre Social (avec nom, téléphone et Coordonnées GPS de la personne a enquêté).

2. RESULTATS DE L'ENQUETE

Les résultats que nous présentons dans cette rubrique ne sont valables que pour l'échantillon de 600 bénéficiaires pris d'une manière aléatoire des communes de : Boutilimit, Boutalhaya, Rosso et N'Diagou / Wilaya Trarza en plus des communes de Chami et Boulenuar / Wilaya de Dakhlet Nouadhibou.

1- Répartition géographique

Tableau 1: répartition de l'échantillon par commune

Commune	Fréquence	Pourcentage
Boutilimit	122	21,60%
Boutalhaya	78	13,80%
Rosso	122	21,60%
N'Diagou	67	11,85%
Chami	37	6,55%
Boulenuar	139	24,60
Total	565	100%

2- Données Sociodémographique

Tableau 2: Le genre des personnes interviewées

Sexe	Frequence	%
Féminin	436	77,17%
Masculin	129	22,83%
Total	565	100%

Tableau 3: Répartition du nombre de membre du ménage par tranche.

Nombre de membre dans le ménage	Fréquence	%
1-5	164	29,02%
6-10	314	55,60%
11-14	50	8,84%
15 et plus	37	6,54%
Total	565	100%

En ce qui concerne la taille des ménages visités, en moyenne, il y a 6,7 personnes déclarées par ménage. Cependant, il est à noter que la plupart des ménages visités sont relativement peuplés. En réalité, environ 29% des ménages ont entre 1 et 5 membres, 55,60% sont composés de 6 à 10 personnes, environ 8% ont de 11 à 14 membres, tandis qu'une petite proportion d'environ 6,54% compte plus de 15 personnes.

Tableau 4: La situation matrimoniale du répondant

Situation Matrimoniale	Fréquence	Pourcentage
1. Célibataire	9	1,59%
2. Mariée	379	67,08%
3. Divorcée	96	16,99%
4. Veuve	81	14,34%
Total	565	100%

En ce qui concerne le statut matrimonial, la majorité des personnes interrogées sont mariées, représentant en moyenne 67,08% de l'ensemble. Les veufs ou veuves constituent 14,34%, les divorcés 16,99%, tandis que les célibataires représentent 1,59%

3. Présentation de la mission du Registre Social

- Les résultats de l'étude ont révélé que les animateurs présentent généralement la Délégation Générale Taazour et la Direction Générale du Registre Social. Seule une petite proportion, soit 2,12% (12 ménages) des ménages interrogés, ont déclaré que l'animateur n'a pas effectué cette présentation
- En ce qui concerne la présentation de l'objectif ou de la mission du Registre par l'animateur, une situation similaire a été observée, avec environ 1,24% (7 ménages) des répondants déclarant que l'animateur n'a pas fait cette présentation.

De plus, l'étude a évalué le niveau de connaissance de la mission du Registre. Voici une analyse des données :

- **Le Registre donne des aides aux ménages** : Environ **16,46%** de ménage interrogés considèrent que la principale mission du Registre Social est de fournir une assistance financière ou des aides aux ménages.
- **Le Registre donne une carte d'identité aux ménages** : Une proportion relativement plus faible de ménage, près de **2,48%**, est d'avis que la mission du Registre consiste à délivrer des cartes d'identité aux ménages.
- **Le Registre est une base de données** : La grande majorité de ménage, soit plus de **78,58%** comprennent que la mission principale du Registre Social est de constituer une base de données qui identifie les ménages pauvres éligibles pour recevoir une aide.
- **Autre** : Une petite fraction, moins de **2,48%**, a donné des réponses différentes qui ne correspondent pas aux options proposées. Cela pourrait indiquer une certaine confusion ou une interprétation inhabituelle de la mission du Registre.

Tableau 5: La mission du Registre selon des chefs de ménage

	Effectif	Pourcentage
Le Registre donne des aides aux ménages	93	16,46
Le Registre donne une carte d'identité aux ménages	14	2,48
Le Registre est une base de données	444	78,58
Autre	14	2,48
Total		

Globalement, il apparaît que la plupart des répondants semblent bien comprendre que le Registre Social est principalement une base de données destinée à identifier les ménages pauvres éligibles pour des programmes d'aide sociale.

À la question de savoir si les ménages ont compris comment ils sont sélectionnés pour être intégrés dans le Registre, différentes réponses ont été fournies. Environ **49,38%** des interviewés ont répondu par "Oui, pleinement" ; **41,06%** ont déclaré avoir une connaissance moyenne du processus de sélection, tandis que **5,13%** ont affirmé ne pas du tout connaître le processus de sélection et enfin avec **4,42** qui ne savent pas , c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de réponse précisent sur le processus de sélection.

Tableau 6: niveau de connaissance du processus de sélection des ménages dans le Registre

	Effectif	Pourcentage
Oui, pleinement	279	49,38%
Oui, moyennement	232	41,06%
Non, pas vraiment/pas du tout	29	5,13%
Ne sait pas	25	4,42
Total	565	100%

À la question de savoir si les ménages sont informés de l'existence d'un comité de sages dans leur localité, 64,07% d'entre eux ont répondu par l'affirmative, tandis que 35,% ont déclaré le contraire. Étant donné le rôle crucial joué par ce comité, il est recommandé d'intensifier les efforts de sensibilisation et d'information auprès des ménages pour les informer sur le comité et ses missions.

Tableau 7: Le niveau de connaissance du comité de sage

	Effectif	Pourcentage
Connaissance comité de sage	362	64,07%
Connaissance des membres du comité	328	58,05
Connaissance du processus de sélection Comité	261	46,19

Le comité de sages joue un rôle important dans le processus de l'opération de mise en œuvre du Registre et assume plusieurs fonctions :

La validation de la liste finale des bénéficiaires pour le Registre social avec la signature du procès-verbal est la fonction la mieux connue des ménages, avec 45,66% d'entre eux déclarant en connaître la mission.

La fonction de confirmation de l'identité des individus et des ménages en l'absence de pièce d'identité est connue de 1,42% des répondants.

En ce qui concerne la notification des absences éligibles, 4,42% ont déclaré connaître cette fonction.

La résolution des conflits ou des problèmes liés au ciblage n'est connue que par seulement 11,33% des ménages visités.

L'actualisation des informations des ménages lors de la mise à jour continue du Registre social, en tant que fonction du comité, est la moins connue avec 03 ménages répondants ainsi que la fonction d'accompagnement des équipes du Registre avec 02 ménages.

Tableau 8: Niveau de connaissance des fonctions du comité de sage

	Effectif	Pourcentage
Validation de la liste finale des bénéficiaires éligibles pour le RS avec signature de pv	258	45,66%
Confirme l'identité des individus et ménages en absence de pièce d'identité	8	1,42%
Notifier s'il y a des absentes qui pourront être éligibles	25	4,42%
Résoudre des conflits ou problèmes lié au ciblage	64	11,33

Actualiser les informations des ménages lors de la mise à jour continue du RS décès, naissances)	3	0,53
Accompagnement/facilitateurs des équipes terrains (RS, autres acteurs qui opèrent dans la localité	2	0,35
Autre, spécifiez	1	0,18

Tableau 9 : ménage enquêté est – il un ménage Registre ou Non

	Frequence	%
Oui	532	96,16%
Non	33	5,84%
Total	565	100%

L'enquête montre que 96% des enquêtés sont des ménages Registre contre 5%.

3- Dénombrement et Assemblé générale

Dans le cadre des activités du Registre, une assemblée générale est prévue au démarrage de la mission. L'équipe du Registre définit le lieu et l'heure des assemblées générales, et préétablit les listes de ménages par localité. Pour chaque localité, l'équipe se concerte avec des représentants identifiés au préalable pour expliquer l'objet de la mission et ce qui est attendu, pour définir le lieu et l'heure de la tenue de l'assemblée générale, et aussi pour préétabli une liste de la totalité des ménages par localité.

Ainsi, les animateurs du Registre rendent visite aux ménages durant la phase de recensement, et cela est confirmé par près de 95,93% des répondants. En ce qui concerne la durée de ces entretiens lors des visites, 13,81% ont déclaré avoir passé environ 15 minutes avec l'animateur, 21,59% ont déclaré entre 15 et 30 minutes, 21,06% ont déclaré entre 30 minutes et 1 heure, et 43,36% ont déclaré plus d'une heure.

Il est à signaler que l'essentiel des entretiens se font à domicile pour 95% des cas. Quelques entretiens sont faits par téléphone (2 ménages) et d'autres dans un autre ménage (1 ménage). En général, les gens sont informés de l'arrivée de l'équipe de ciblage par le bouche-à-oreille pour 20% des ménages et par une personne de la localité pour 47,61 et 29,91% des ménages ont été informés lors de la réunion de l'assemblée.

Tableau 10: Comment avez-vous été informé de l'arrivée de l'équipe de ciblage

	Effectif	Pourcentage
Au cours de la réunion de l'assemblée	169	29,1%
Bouche à oreille	113	20%
Par une personne de la localité	269	47,61%
Autre	14	2,47%
Total	565	

Pour ce qui est de la tenue de l'assemblée générale, 73,98% des ménages ont déclaré que l'AG a été convoquée dans leur localité. Cependant, une frange importante d'environ 19,29% a déclaré qu'elle ne savait pas, et 6,73% ont affirmé qu'aucune AG ne s'était tenue dans leur localité.

Dans les localités où l'AG s'est tenue, 56,99% des ménages ont déclaré y avoir participé, 7,61% ont répondu par non, bien qu'ils étaient au courant de ce qui s'y déroulait, 9,38% n'y ont pas participé et ne savaient pas ce qui s'y déroulait et enfin 26% n'avait pas de réponses.

À la question de savoir si vous estimez qu'au moins (environ 70% des ménages de localités ont été représenté), 53,81% estime que la grande majorité de la population de localité/village était représentée lors de l'AG, 3,19% ont affirmé que plus ou moins la moitié était représentée, et 43% n'ont pas assisté, l'AG n'a pas été tenue dans leur localité ou n'avaient pas de réponse.

L'animateur du Registre a-t-il expliqué la méthodologie de sélection des ménages ? Les réponses à cette question sont assez mitigées, car seuls 49,2% des ménages enquêtés ont répondu par l'affirmative. Environ 4,25% des enquêtés ont révélé qu'aucune explication sur la méthodologie n'a été fournie par l'animateur, et 46,55% des ménages ont déclaré qu'ils ne savaient pas.

Tableau 11 : Méthodologie de sélection des ménages

	Total Échantillon	
	Effectif	%
Oui	278	49,25
Non	24	4,25
Je ne sais pas	263	46,55

Est-ce qu'une liste de ménages retenue générée par le système a été restituée lors de l'assemblée générale ? La réponse à cette question montre que 54,16% des ménages enquêtés ont confirmé la restitution de la liste des ménages retenus, et 0,54% (03 ménages) ont affirmé le contraire et 45,30% ont déclaré qu'ils ne savaient pas.

Tableau 12 : Restitution de la liste au cours de l'assemblée générale

	Total Échantillon	
	Effectif	%
Oui	306	54,16
Non	3	0,54
Je ne sais pas	256	45,30

Pour la validation de la liste des ménages lors de l'assemblée générale, la majorité des ménages visités (56,30%) ont affirmé que la liste avait été validée, 43,35% ont déclaré qu'ils ne savaient pas, tandis que 0,35% (02 ménages) ont soutenu le contraire.

Tableau 13 : Est-ce que la liste retenue a été validée au cours de l'AG

	Total Échantillon	
	Effectif	%
Oui	318	56,30
Non	2	0,35
Je ne sais pas	245	43,35

De votre point de vue, avez-vous trouvé que des ménages qui ont été inclus ne devaient pas l'être parce qu'ils ne sont pas pauvres ? En réponse à cette question, 73% des enquêtés ont déclaré ne pas savoir, seuls 20,88% ont répondu par l'affirmative, tandis que 5,32% ont répondu par non. Parmi ceux qui ont évoqué l'existence de ménages non pauvres dans le Registre, environ 3% d'entre eux ont déclaré avoir exprimé leur opinion à ce sujet lors de l'assemblée générale.

Tableau 14 : Selon vous est ce que la liste retenue contient des ménages qui ne sont pas pauvre

	Total Échantillon	
	Effectif	%
Oui	118	20,88
Non	30	5,32
Je ne sais pas	417	73,80

La question de savoir si les ménages non pauvres retenus par erreur dans la liste ont été exclus lors de l'assemblée générale a obtenu les réponses suivantes : 82,83% ont déclaré qu'ils ne savaient pas, 6,55% ont répondu positivement, tandis que 10,62% ont affirmé le contraire.

Tableau 15: Est-ce que les ménages non pauvres ont été exclu lors de l'AG

	Total Échantillon	
	Effectif	%
Oui	37	6,55
Non	60	10,62
Je ne sais pas	478	82,83

En ce qui concerne la participation à l'inclusion de ménages très pauvres additionnels lors de l'assemblée générale, c'est-à-dire des ménages qui n'étaient pas inclus dans la liste initiale présentée lors de l'assemblée, environ 75,75% des ménages ont répondu négativement, tandis que 24,25% ont soutenu y avoir participé.

Tableau 16 : Participation à l'inclusion des ménages additionnels lors de l'AG

	Total Échantillon	
	Effectif	%
Oui	137	24,25
Non	468	75,75

Est-ce qu'il y a eu un consensus au sein de l'assemblée générale sur la liste des ménages à inclure dans le Registre Social ? En réponse à cette question, 78,40% des ménages ont répondu "Oui, pour la majorité", 14,70% ont répondu "Oui, pour certains", et 6,90% ont répondu par "Non".

Tableau 17 : Consensus sur les ménages à inclure lors de l'AG

	Total Échantillon	
	Effectif	%
Oui	443	78,40
Oui pour certain	83	14,70
Non	39	6,90

Avez-vous été retenu dans la liste finale pour être enregistré au sein du Registre Social ? En réponse à cette question, l'étude a révélé que 68,67% des ménages enquêtés ont dit avoir été inclus dans la liste finale, 6,20% ont affirmé le contraire, et la majorité des ménages (25,13%) a déclaré qu'elle ne savait pas.

Tableau 18 : Avez-vous été retenu dans la liste finale comme ménage Registre Social

	Total Échantillon	
	Effectif	%
Oui	388	68,67
Non	35	6,20
Je ne sais pas	142	25,13

Pour ce qui est de la satisfaction des ménages sur la méthodologie de sélection et sa transparence 77,7% ont déclaré leur satisfaction, 2,13% ont confirmé leur non-satisfaction et 20,17% ne savent pas. Il faut noter que parmi les 12 ménages qui ont répondu figurent 4 ménages inscrit comme ménages Registre et parmi les 439 ménages qui ont répondu Oui figurent aussi 7 ménages non inscrit comme ménages Registre.

Tableau 19 : Etes-vous satisfait de la méthodologie de sélection et sa transparence.

	Total Échantillon	
	Effectif	%
Oui	439	77,7
Non	12	2,13
Je ne sais pas	114	20,17

4. Sensibilisation sur le numéro vert

A la question de savoir si le répondant du ménage connaît le numéro vert (numéro gratuit/ numéro Registre/) et les options du ménage pour les réclamations, la réponse est Oui pour 55,04% contre 44,6% des ménages interviewés qui ont répondu par non.

Parmi les ménages qui connaissent le système de réclamations, environ 1,6% d'entre eux (5 ménages) ont effectivement formulé des réclamations concernaient la demande d'inclusion (3 ménages), deux ménages ont demandé un changement d'informations.

Parmi les 5 ménages ayant formulé une réclamation, 4 ménages ont reçu une réponse.

Tableau 20 : Connaissance du numéro vert et niveau de réclamation

Connaissez-vous le N° 80 00 10 30 gratuit du Registre Social ?	
Oui	55,04
Non	44,6
Sans réponse	0,36
Avez-vous faits des réclamations sur les ménages qui ont répondu Oui ?	
Oui	1,60
Non	98,40
Type de réclamations exprimé par les enquêtés avoir fait une réclamation	
Demande d'inclusion (03 ménages)	0,6
Demande de changement (2 ménages)	0,4
Avez-vous reçus des feed back ?	
Oui 4 ménages	0,8
Non 1 ménage	0,02

5. Satisfaction sur le processus et les résultats

L'objectif du Registre social est d'identifier les ménages les plus pauvres dans les différentes localités de la Mauritanie. Pour ce faire, une méthode d'identification claire des ménages est mise en place en plusieurs étapes. Tout commence par la planification du ciblage communautaire, la préparation du terrain et le déploiement des équipes, l'établissement de la liste des ménages pauvres de la localité, l'organisation des assemblées générales par localité/quartier pour désigner les comités de sages et valider la liste des ménages pauvres, l'administration du questionnaire de la localité, la sensibilisation sur le service de réclamation et l'enregistrement des réclamations pertinentes, et enfin, le bilan des activités réalisées. Malgré cette démarche bien organisée, il arrive que les populations estiment que les meilleurs choix n'ont pas toujours été faits dans leur localité.

Ainsi, lorsqu'on a demandé si la liste finale des ménages retenus dans la base du Registre social correspondait aux ménages les plus pauvres de la localité, 46,55% des ménages ont répondu "oui, exactement". Environ 19,65% ont répondu "oui, à peu près", 14,16% ont répondu "oui, moyennement", 19,46% ont déclaré qu'ils ne savaient pas et enfin un ménage qui a répondu par non pas du tout. Pour les ménages qui ont répondu par moyennement ou non, la méthodologie appliquée ne permet pas de choisir les plus pauvres ainsi que le monopole de certains au cours du processus d'ajout et d'exclusion pendant l'AG.

Tableau 21 : Est-ce que la liste finale retenu correspond aux ménages les plus pauvres

	Total Échantillon	
	Effectif	%
Oui Exactement	263	46,55
Oui à peu près	111	19,65
Moyennement	80	14,16
Non	1	0,18
Je ne sais pas	110	19,46

6. Collecte de donnée

La collecte des données vise à atteindre le quota des ménages vulnérables identifiés et validés par la communauté de chaque localité/quartier, dont la liste a été approuvée par le comité de sages. Ce processus a un triple objectif : tout d'abord, il s'agit de recueillir des données socio-économiques essentielles sur les ménages pauvres à travers un questionnaire informatisé ; ensuite, de confirmer que les conditions de vie des ménages sont en adéquation avec l'objectif du RS ; enfin, d'analyser et de filtrer les données des ménages (selon la localité, le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, etc.) afin d'obtenir des informations spécifiques pouvant être utilisées et transmises aux programmes sociaux.

Cependant, plusieurs préoccupations ont été soulevées quant à la qualité de cette collecte de données.

Avez-vous ou l'un des membres de votre ménage été réinterviewé pour une collecte de données complémentaire. Les résultats montrent que 85,31% des ménages ont répondu par Oui, 8,85% ont répondu par Non et 5,84% étaient sans réponse.

Tableau 22 : Collecte Complémentaire

	Total Échantillon	
	Effectif	%
Oui	482	85,31
Non	50	8,85
Sana Réponse	33	5,84

Savez-vous pourquoi votre ménage a été sélectionné pour l'enquête complémentaire ? Selon 77,54% des ménages enquêtés, c'est parce qu'ils ont été retenus dans la liste des ménages pauvres, tandis que seuls 7,26% ont affirmé que c'était parce qu'ils allaient recevoir de l'aide.

Tableau 23 : Savez-vous pourquoi votre ménage a été sélectionné pour l'enquête complémentaire

	Total Échantillon	
	Effectif	%
Oui parce qu'on a été retenu dans la liste des ménages pauvres	394	69,74
Oui, parce que notre ménage est pauvre	44	7,80
Oui, parce que nous avons besoin de l'aide	41	7,26
Oui, parce que notre ménage a été proposé par le comité des sages ou le chef de la localité	2	0,35
Sana Réponse	84	14,85

Vous a-t-on demandé de l'argent ou une contrepartie à une étape du processus ? La réponse à cette question révèle que tous les ménages ont confirmés qu'ils n'ont pas donné de contrepartie et que ceci ne leurs a pas été demandé.

7. Caractéristiques Socio démographique du Ménage

Le profil sociodémographique du ménage, comprenant des éléments tels que la taille, la composition en termes d'âge et de sexe des membres du ménage, ainsi que le niveau d'éducation des membres, fournit des informations essentielles sur les capacités du ménage et sa propension à adopter des innovations et à participer aux programmes de développement pour en tirer profit.

L'étude a révélé que la majorité des ménages sont dirigés par des femmes (77,34%). Cependant, la composition des membres du ménage est principalement féminine (52,70%) par rapport aux hommes (47,30%), ce qui reflète la réalité des familles pauvres en Mauritanie. De plus, il est à noter que 5,46% (soit 169 membres sur 3092) des membres des ménages n'ont pas de numéro d'identification nationale et seulement 13,48% des membres des ménages ne savent ni lire ni écrire.

Tableau 24 : La transparence du processus de sélection des ménages pauvres

	Total Échantillon	
	Effectif	%
Femme Chef ménage	2392	77,34
Femme parmi les membres du ménage	1630	52,70
Femme parmi les membres du ménage	1462	47,30
Sans numéro Identification	169	5,46
Membre qui ne sait ni lire ni écrire	416	13,48

En ce qui concerne le statut matrimonial, la majorité des individus du ménage ne sont jamais mariés (48,86%). Environ 39,97% sont mariés, 6,33% sont divorcés et environ 4,60% sont veufs/veuves et enfin avec seulement 7 ménages polygame.

Tableau 25 : Statut matrimonial

	Total Échantillon	
	Effectif	%
Jamais marié	1511	48,86
Marié	1236	39,97
Divorcé	196	6,33
veufs/veuves	142	4,60
Polygame	7	0,24

Il est à noter qu'au moment de la visite, seulement 25% des individus étaient occupés.

En ce qui concerne les activités des membres du ménage, il a été constaté que la majorité d'entre eux n'ont pas d'emploi (36,65%). Parmi ceux qui travaillent, l'agriculture est la principale activité, occupant 23% des membres des ménages. Environ 18,7% sont des élèves. Les autres professions représentent 5,98%, tandis que le travail domestique concerne 6,7% des individus du ménage.

Tableau 26 : Caractéristiques sociodémographique

	Pourcentage	Effectif total
Lien de parenté avec le chef de ménage		
Chef de ménage	15,87%	3092
Epoux (se)	9,5%	3092
Fils ou fille	58,6%	3092
Petit (e) fils / fille	6,01%	3092
Père ou mère	1,6%	3092
Frère / sœur	2,95%	3092
Neveu/niece	2,25%	3092
Beau fils (fille)	0,8%	3092
Autre parent	2,5%	3092
Aucun lien de parenté	0,3%	3092

Au moment de la visite de l'équipe, le membre était occupé ?		2227
Non	62,50%	1392
Oui	37,50%	836
l'activité professionnelle principale ceux qui ont répondu par Oui		836
Agriculteur	0,35%	3
Eleveur	1,91%	16
Pêcheur	3,11%	26
Agent administratif	0,25%	2
Commerçant	2,3%	19
Vendeur	1,2%	10
Artisan	0,5%	4
Services domestiques	0,5%	4
Ouvrier	15,19%	127
Autres métiers et professions	5,5%	46
Élève/Étudiant	69,25%	579

Par rapport à la date de visite de l'enquêteur, environ 5.60% des individus n'étaient pas encore membres du ménage.

Afin de mieux comprendre les mouvements migratoires de certains membres des ménages, il a été enregistré le nombre de personnes qui étaient présentes dans le ménage lors de l'enquête et qui sont parties par la suite. Les résultats révèlent que des départs ont été enregistrés dans 16% des ménages. Parmi ces ménages, entre 1 et 6 personnes ont quitté le ménage.

Les ménages inscrits au Registre social se caractérisent souvent par un niveau de pauvreté assez préoccupant. Pour confirmer cette observation, l'enquête spotcheck s'est concentrée sur les actifs des ménages. Les résultats montrent que très peu de ménages possèdent actuellement des bovins et des chameaux. Environ 1 ménage sur 31 en détient, avec un total de 26 bovins et chameaux recensés dans l'ensemble de l'échantillon.

Pour la possession en moutons et chèvres, la situation est légèrement mieux. Environ 1 ménage sur 179 en possède un total de 686 avec une unité à deux pour la totalité des ménages sauf pour environ 6 ménages qui possèdent 30 à 50 unités.

En ce qui concerne la possession de biens durables, seulement 5% des ménages ont déclaré posséder une voiture.

En ce qui concerne le type de logement, les résultats montrent que la majorité des inscrits sur le Registre vivent dans des M'baar (58.60% des ménages), des cases/huttes pour 2.48% des

ménages, et des tentes pour 1.17% des ménages. Environ 20.5% déclarent habiter dans des maisons ordinaires, et 13.27% dans des pièces indépendantes.

L'absence de toilettes ou l'accès difficile à des installations sanitaires appropriées est un indicateur de grande pauvreté. Cela pose des problèmes d'hygiène, de dignité et de sécurité. Le manque d'accès à des toilettes est un signe de privation et de précarité. Les résultats de cette étude montrent que près de 25.49% des ménages interrogés n'ont pas d'accès à des toilettes dans leur domicile. 13.63% ont accès à des toilettes publiques, 29.2% à des latrines à fosse, et 22.48% utilisent des seaux ou des barils comme toilettes. Les toilettes avec chasse d'eau sont presque inexistantes (3.2%).

Constat général

Cette enquête a montré un déplacement de ménage du lieu de ciblage après l'opération de mise à jour du Registre qui est remarquable au niveau des communes de N'Diogo et Chami, sur les 80 ménages sélectionnés par commune nous avons trouvé seulement 67 à N'diogo et 37 à Chami, ceci est valable pour toutes les communes concernées par cette enquête mais de manière plus faible. Selon les informations recueillies, ces ménages sont venus dans ces communes de manières saisonnières en vacances ou à la recherche d'emploi.

Conclusion et Recommandations

À la suite de cette évaluation spot check réalisée dans les communes de Boutilimit, Boutalhayé, Rosso, N'Diogo (wilaya Trarza) et Chami, Boulénwar (wilaya Dakhlet Nouadhibou) nous pouvons retenir que l'ensemble des activités du programme s'est bien déroulé dans les communes enquêtées. Les populations ont diversement apprécié le déroulement des événements dans leur ensemble. Cependant, des améliorations sont nécessaires pour consolider les acquis et renforcer la qualité des services. Par conséquent, nous formulons les recommandations suivantes :

- Sensibilisation et information sur le comité de sages : Étant donné que 35.75% des ménages ont déclaré ne pas connaître le comité de sages, et compte tenu du rôle important qu'il joue, il est recommandé d'intensifier les efforts de sensibilisation et d'information auprès des ménages pour expliquer le rôle et les missions du comité.
- Amélioration des canaux de communication pour les assemblées générales : Environ 25% des ménages n'étaient pas informés de la tenue de l'assemblée générale. Il est donc conseillé d'améliorer les canaux de communication pour sensibiliser davantage sur ces événements importants.
- Sensibilisation sur le système de réclamation : Le système de réclamation n'est pas largement connu avec environ 44% qui ne connaissent le numéro vert. Il est nécessaire de mettre en place une stratégie de communication visant à informer les bénéficiaires sur l'existence du système de réclamation, ses procédures et ses avantages.
- Procéder à une méthodologie qui permet de minimiser la collecte de ménages non résidents.

